

# Les collèges et les lycées de demain

**Michèle Sellier\***

*\* Ancien recteur,  
inspecteur général de  
l'Education nationale honoraire*


Que seront, demain, les collèges et les lycées en France, Etat membre de l'Union européenne, pris dans le mouvement de la mondialisation ? Ce contexte pèsera sur l'enseignement secondaire qui comprend collèges et lycées. On sait en 2010 que les objectifs fixés en 2000 par le Conseil européen à Lisbonne, en vue de construire l'Europe de la connaissance, ne sont pas atteints, en particulier le pourcentage d'au moins 85 % de jeunes âgés de 22 ans ayant terminé une forme d'enseignement secondaire supérieur et la proportion maximum d'un élève sur dix quittant prématurément le système scolaire. Pour l'après-2010, les Etats européens préparent aujourd'hui la stratégie « Union européenne 2020 » tandis que le poids de la dette pèse sur leurs budgets et les contraint à des choix politiques difficiles. Ainsi la Grande-Bretagne a-t-elle décidé d'épargner les moyens consacrés à l'éducation dans son budget global en nette diminution tandis que la Hongrie comme l'Italie auraient prévu cette année des coupes importantes dans leur budget « Education ».

## LES COLLEGES ET LES LYCEES AUJOURD'HUI

Avant d'envisager ce que pourront devenir, demain, les collèges et les lycées, il convient d'en donner au préalable une description rapide.

L'enseignement secondaire scolarise en France des élèves de 11 à 18 ans environ, soit 3 206 112 jeunes en collèges et 2 125 618 en lycées dont 694 282 en lycées professionnels<sup>1</sup>.

1. *L'Education nationale en chiffres*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Education nationale, septembre 2010.



## Les collèges et les lycées de demain

Alors que l'enseignement est particulièrement critiqué par les Français en général, l'enseignement français à l'étranger (reconnu conforme aux programmes en vigueur en France) bénéficie d'une image très forte. Dans un contexte mondial concurrentiel, l'Agence des établissements français à l'étranger (AEFE) gère dans le monde 461 établissements scolaires qui sont toujours très recherchés par les étrangers.

La situation est très différente en France : en octobre 2010, des collégiens et des lycéens, en nombre non négligeable, sont descendus dans la rue pour manifester contre la réforme des retraites à soixante ans, témoignant ainsi, au-delà d'un projet de loi qui ne les concerne pas directement à court terme, de leur angoisse devant un avenir incertain. Ils vivaient ainsi, dans les manifestations, de grands moments de solidarité, échappant à la routine et à l'ennui générés souvent par les établissements scolaires. L'écart entre la rue et l'école se creuse. Le phénomène n'est pas nouveau mais cet écart tend à devenir inquiétant. Les jeunes sont entrés dans la « net génération » et passeraient, en moyenne, trente heures hebdomadaires devant un écran, soit presque autant de temps que sur les chaises de l'école. Or une enquête de la Commission européenne effectuée en 2006 révèle que la France arrivait en 21<sup>e</sup> position sur les 27 Etats membres de l'Union européenne en ce qui concerne l'utilisation des ordinateurs en classe<sup>2</sup>. En 2009, en France, les collèges possédaient, en moyenne, 13,6 ordinateurs pour cent élèves (contre 16,3 en 2008), les lycées d'enseignement général et technologiques (LEGT) 24,4 ordinateurs pour cent élèves et les lycées professionnels 31 ordinateurs pour cent élèves<sup>3</sup>. Au même moment la Corée du Sud avait pratiquement équipé tous les élèves de l'enseignement secondaire et en Grande-Bretagne 96 % des enseignants déclaraient avoir utilisé un ordinateur en classe dans les douze derniers mois.

Dans le cadre des comparaisons internationales, les résultats scolaires des collégiens et des lycéens français ne sont pas bons. La France doit se contenter de performances scolaires médiocres, telles qu'elles ressortent de l'enquête PISA 2006 (Program for International Student Assessment) : « Les résultats obtenus par les élèves français âgés de quinze ans sont décevants à double titre : ils sont non seulement inférieurs à la moyenne de ceux des pays de l'OCDE, mais également en baisse par rapport à la précédente observation conduite en 2003. Sur trente pays, la France occupe désormais le 17<sup>e</sup> rang en compréhension de l'écrit et en culture mathématique, le 19<sup>e</sup> rang en culture scientifique. »<sup>4</sup>

2. *Réussir l'école numérique*, rapport de la mission parlementaire de Jean-Michel Fourgous, député des Yvelines, sur la modernisation de l'école par le numérique, février 2010.

3. *Réussir l'école numérique*, rapport déjà cité.

4. Haut Conseil de l'Education, *Le collège. Bilan des résultats de l'Ecole*, 2010.



# Les collèges et les lycées de demain

En outre, les inégalités sociales se creusent. Après l'extraordinaire démocratisation et massification que la France a connues après l'instauration du collège unique en 1975, les valeurs d'égalité des chances et d'intégration sont mises à mal<sup>5</sup>. Comme l'analyse le Haut Conseil de l'Éducation, « non seulement le collège ne parvient pas à réduire les inégalités scolaires d'origine sociale, mais il aurait même tendance à les accroître. »<sup>6</sup> Ensuite, le lycée ne fait qu'accentuer les différences de taux de réussite entre les élèves dont les parents sont ouvriers ou inactifs et ceux dont les parents sont cadres, chefs d'entreprise ou enseignants. Un lycéen français de milieu défavorisé a deux fois moins de chances d'entrer dans l'enseignement supérieur qu'un Espagnol ou un Irlandais de même milieu<sup>7</sup>.

## LE CAUCHEMAR

Pour imaginer les collèges et les lycées de demain, il est plus facile de faire un cauchemar que de rêver d'un enseignement secondaire idéal. Le cauchemar est relativement simple à prévoir en prolongeant tout simplement les tendances constatées aujourd'hui tandis que le rêve implique de se projeter dans une autre société et de changer de paradigme. En forçant le trait, des collèges et des lycées cauchemardesques se profilent à l'horizon, tels que la France, qui se veut un pays généreux, ne peut les accepter pour ses jeunes.

### *L'éducation n'est plus une priorité politique*

Le budget « Éducation » diminue fortement et la France pratique, d'année en année, des coupes sombres, de même que sont contraints de le faire de nombreux pays en développement : 13 500 postes supprimés en 2009, 16 000 en 2010, 20 000 en 2011. Des suppressions de poste d'enseignant sont programmées pour les années suivantes. Le nombre d'élèves par classe augmente. Des options de plus en plus nombreuses doivent être supprimées. Si la qualité de l'éducation n'est pas nécessairement liée à une question de moyens, il est impossible de demander aux acteurs du système éducatif d'innover si par ailleurs leurs conditions de travail se dégradent.

5. François Dubet, *Les places et les chances*, La République des idées, Seuil, 2010.

6. Haut Conseil de l'Éducation, *op. cit.*, 2010.

7. Eric Charbonnier, responsable, pour la France, de l'étude de l'OCDE-PISA, cité par Maryline Baumard, *Le Monde*, 12 février 2010.



## Les collèges et les lycées de demain

### *Les professeurs abandonnés*

Devant des classes de plus en plus chargées, les professeurs ne peuvent plus faire face à l'hétérogénéité des élèves. Ils ne peuvent plus s'occuper des plus faibles. Ils s'efforcent de faire cours et de suivre le programme de leur discipline sans pouvoir s'assurer que les connaissances et les compétences sont acquises. Les professeurs travaillent seuls, sans équipe, sans projet. Ils ne reçoivent plus de formation pédagogique initiale et sont, comme les 14 000 nouveaux enseignants de la rentrée 2010, installés dans des classes auxquelles ils doivent tant bien que mal faire face. Leur formation continue diminue toujours de plus en plus. Ils n'ont pas à leur disposition des équipements informatiques modernes et, dans les meilleurs des cas, lorsqu'ils bénéficient d'un environnement numérique, ils n'ont pas pu suivre une formation qui leur permettrait d'en faire le meilleur usage. Ils ne sont plus motivés et ont le sentiment d'être abandonnés, ayant été recrutés sur un malentendu : ils ont voulu devenir enseignant par amour de leur discipline et ils doivent se transformer au mieux en animateurs de groupes difficiles.

### *Les contenus académiques*

Les contenus des programmes restent purement définis par discipline en termes de connaissances à enseigner. Les enseignements professionnels et technologiques sont de plus en plus déconsidérés. L'école s'éloigne encore davantage des milieux professionnels et de l'entreprise. Par distillation successive, les collèges et les lycées préparent à l'entrée dans les « grandes écoles ». L'enseignement au collège est conçu comme une antichambre du lycée qui lui-même privilégie la préparation à l'entrée dans les classes préparatoires. Pour les autres élèves, ceux qui sont en difficulté, aucun autre contenu d'enseignement conduisant à un modèle de réussite différente n'est proposé. Ces élèves ne comprennent plus à quoi cet enseignement peut servir. L'école pour eux n'a plus aucun sens. Dans des rapports de force nouveaux, certains élèves réussissent même à imposer à leurs enseignants de renoncer à certaines parties du programme contraires à leurs convictions<sup>8</sup>.

---

8. Inspection générale de l'Éducation nationale, *Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, coordonné par Jean-Pierre Obin, 2004.



## Les collèges et les lycées de demain

### *Des élèves rejetés*

Les élèves, particulièrement ceux de milieux défavorisés, sont rejetés par un système scolaire qui réussit à les persuader qu'ils sont responsables de leur échec<sup>9</sup>. L'écart se creuse entre leur culture et celle de la classe. Les écarts s'accroissent entre les bons élèves et les mauvais élèves, entre les élèves jeunes et les plus âgés qui ont redoublé. La France détient déjà le triste record des pays européens en matière de redoublements (38 % des élèves de troisième ont au moins un an de retard, ayant redoublé en primaire ou en collège)<sup>10</sup>. Le système scolaire continue de reproduire les élites sociales abandonnant les jeunes des banlieues à leur sort. L'absentéisme augmente, la violence, le communautarisme, le racisme submergent de plus en plus d'établissements scolaires, laissant les chefs d'établissement et les responsables de la vie scolaire impuissants. Les sorties de formation initiale sans qualification augmentent, dépassant les 10 %. A la fin du collège, près d'un élève sur deux est « orienté » (dans des cas de plus en plus nombreux contre son gré) vers la préparation d'un diplôme professionnel court. A la fin du lycée, le taux d'accès au baccalauréat continue de plafonner à 70 % d'une génération (taux inchangé depuis 1995). Des élèves en nombre insuffisant pour les besoins du pays accèdent à l'enseignement supérieur et réussissent à obtenir un diplôme. Les élèves, entretenus dans un échec scolaire réel ou relatif, perdent l'estime d'eux-mêmes.

### *L'établissement isolé et la communauté scolaire éclatée*

Les chefs d'établissement et les équipes de direction sont cantonnés dans une gestion de moyens de plus en plus difficile et ont perdu toute marge d'autonomie. La vie scolaire est devenue ingérable. Le projet d'établissement reste lettre morte dans un tiroir, il n'y a pas de projet numérique ni aucun projet européen ou de jumelage. L'ouverture de la carte scolaire permettant aux familles averties de choisir leur établissement déstabilise le réseau des établissements, accentuant encore les inégalités entre collèges et lycées concurrents. Des établissements doivent fermer. Les parents ont, s'ils en ont les moyens, de plus en plus recours à des petits cours privés comme le pratiquent les parents japonais ou coréens. L'image de l'école publique se détériore. Les parents fuient massivement l'enseignement public.

---

9. François Dubet, *L'école des chances*, La République des idées, Seuil, 2004.

10. Haut Conseil de l'Éducation, *op. cit.*, 2010.



## Les collèges et les lycées de demain

### *L'enseignement secondaire en déroute*

Les modèles de réussite scolaire restent inchangés. Dans la mesure où, à l'entrée en sixième, un nombre toujours plus important d'élèves ne sait pas encore lire, écrire et compter, l'examen d'entrée en sixième est rétabli, comme vient de le proposer un responsable politique de l'UMP. Le taux de redoublement inévitablement augmente en primaire, contribuant, dès le plus jeune âge, à faire perdre à l'enfant sa confiance en lui. La coupure entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire s'accroît. L'enseignement professionnel est de plus en plus séparé de l'enseignement général et est déconsidéré.

Le socle commun de connaissances et de compétences que chaque élève doit avoir acquis à la fin du collège, au moment du passage du diplôme national du brevet (DNB), reste ignoré. Les résultats scolaires, lors des prochaines enquêtes PISA, seront de plus en plus mauvais. Les inégalités scolaires, fonction des différences de milieux sociaux, continueront de croître et l'enseignement secondaire français en pleine déliquescence apparaîtra comme un des moins équitables des pays de l'OCDE.

### LE RÊVE


En entrant dans le domaine du rêve, on peut tenter d'imaginer les collèges et les lycées idéaux souhaités pour la France de demain. Mais l'exercice demande beaucoup plus qu'une simple projection dans l'avenir car, compte tenu des contraintes de l'environnement, l'enseignement secondaire devrait profondément se transformer pour entrer dans l'ère numérique<sup>11</sup> et ne laisser aucun élève en situation d'échec. Commençons le rêve :

### *L'éducation redevient une priorité politique*

L'éducation, redevenue une priorité nationale, voit son budget nettement augmenter. Certes tout n'est pas qu'une question de moyens mais rappelons que les efforts demandés à tous en termes de changement et d'innovation ne sont possibles que si la confiance est revenue. Les moyens ainsi dégagés doivent être mis au service d'une

---

11. Réussir l'école numérique, rapport déjà cité.



## Les collèges et les lycées de demain


politique clairement exprimée qui fasse l'objet d'un consensus dans le pays. Or compte tenu de la place historique que tient le système éducatif dans l'édifice républicain, l'école est, en France, un objet de débats constants et passionnés qui rend toute réforme difficile à mener<sup>12</sup>. S'il faut changer de paradigme pour réussir « l'école numérique » et raisonner non seulement en termes de connaissances à acquérir, mais également de compétences à maîtriser (en prenant en considération chacun des élèves en fonction de ses potentialités), ce changement devra cependant s'effectuer dans une continuité apparente qui ne bouleversera pas inutilement les esprits.

### *Des enseignants formés à un nouveau métier*

Il conviendrait de mettre fin au malentendu qui précède le recrutement des futurs enseignants. Certes les futurs professeurs des collèges et des lycées devront maîtriser leur discipline, voire en collège deux disciplines, mais ils auront mission de transmettre à leurs élèves des connaissances et des compétences et de s'assurer, année après année, qu'ils permettent à leurs élèves, au terme du collège, de maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences, inscrit dans la Loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école de 2005. Leur didactique est appelée à se transformer du fait de l'évolution de la société et des technologies. Si les enseignants ne sont pas recrutés pour être des « travailleurs à distance » en relation avec leurs élèves par l'intermédiaire des ordinateurs, ils ne sont plus dans une relation verticale de « roi vis-à-vis de ses sujets ». Evoluant dans un environnement numérique de travail (ENT), ils utilisent des tableaux numériques interactifs (TNI), la visio-conférence et systématiquement Internet. Leur importance n'est en rien diminuée vis-à-vis de leurs élèves mais devant la multitude de sources d'information disponibles, ils doivent toujours davantage les entraîner à l'esprit critique. Ils les placent au cœur de différents processus d'apprentissage. Ils les forment et les accompagnent, individuellement et collectivement, vers la connaissance et vers un métier, exerçant leur magistère d'enseignant. Lors du Forum sur l'éducation réuni à Bahreïn en octobre 2010 pour réfléchir à la formation des enseignants (réunion à laquelle la France ne participait pas), certains participants ont avancé la notion de « prof-coach »<sup>13</sup>. Ce changement de métier nécessite une nouvelle formation initiale dans des établissements universitaires dotés d'équipements informatiques

12. Michèle Sellier, « France », in Penelope Peterson, Eva Baker, Barry McGaw (dir.), *International Encyclopedia of Education*, Oxford : Elsevier, vol. 5, 2010, pp 576-581.

13. « Les dangers de l'exception éducative française », *Le Monde*, p. 19, 23 octobre 2010.



## Les collèges et les lycées de demain

performants et un développement considérable de la formation continue permettant de rattraper le retard accumulé. Le travail en équipe pluridisciplinaire, soutenu par l'équipe de direction du collège ou du lycée, permet d'aider les enseignants dans leurs efforts pour individualiser leur pédagogie en fonction des besoins variables des élèves pris en groupe ou isolément. A charge pour les enseignants de n'abandonner aucun élève, de les conduire, au terme du collège, à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences que tous les élèves doivent posséder, de les aider à choisir la voie de leur choix et à la fin du lycée, de leur donner les moyens de réussir dans l'enseignement supérieur et/ou dans la vie professionnelle. Les enseignants disposeront, dans leurs établissements, d'un environnement matériel si satisfaisant qu'ils auront envie d'y passer davantage d'heures. On peut rêver de professeurs heureux, travaillant autrement, en réseau avec leurs élèves, avec leurs collègues dans leur établissement, avec ceux des établissements voisins et même ceux d'écoles dans d'autres pays européens ou étrangers.

### *Les contenus : des connaissances et des compétences à égalité de dignité*

Les programmes des collèges, revus en fonction des connaissances et des compétences nécessaires pour la maîtrise du socle commun, sont systématiquement appliqués par les enseignants qui s'assurent régulièrement de l'acquisition de ces connaissances et de ces compétences par chacun de leurs élèves, pris individuellement. Des manuels numériques sont conçus et utilisés en fonction des besoins des élèves tout en aidant l'enseignant à préparer et rénover son cours. En lycée, une nouvelle réforme est en cours d'application qui prévoit 60 % de tronc commun jusqu'à la fin de la classe de première de manière à permettre des réorientations plus faciles et aidées. Les programmes sont revus pour mettre les élèves en situation de construire leurs propres parcours scolaires. Une attention particulière est portée à l'enseignement des langues et à celui des sciences. Que ce soit aux collèges et aux lycées, les enseignements généraux, professionnels, technologiques et artistiques bénéficient tous d'une égale considération et sont traités à égalité de dignité, en articulation avec les métiers auxquels ils préparent, en liaison avec les milieux professionnels concernés.

### *Des élèves heureux conduits à donner la plénitude de leurs capacités*

Les collèges et les lycées réussissent à réduire l'écart entre la culture des jeunes et celle de l'école sans jamais que celle-ci ne réduise ses exigences. Chaque fois que





## Les collèges et les lycées de demain

l'intérêt de l'élève le commande, les parcours scolaires sont individualisés. L'élève se construit son portefeuille de connaissances et de compétences. Il est aidé dans son orientation par des services compétents, connaissant le système éducatif et le monde du travail tant en France qu'en Europe et à l'étranger. Il a droit à l'erreur et est réellement aidé par des stages de réorientation. Il peut, à tout moment de sa scolarité dans l'enseignement secondaire, bénéficier d'un accompagnement personnalisé. La réforme actuelle des lycées (qui va plutôt dans la bonne voie) est réellement mise en œuvre et les moyens lui sont donnés. Les élèves apprennent l'autonomie. Ils disposent d'équipements informatiques, à domicile et en classe, qui leur permettent de travailler autrement avec leurs professeurs, d'apprendre et de vérifier s'ils ont véritablement acquis les connaissances et des compétences demandées. Chaque élève, à la sortie du système éducatif, pourrait disposer d'un compte-formation utilisable soit en formation initiale dans les deux ans après sa sortie, soit en formation continue, tout au long de la vie, comme le suggère le texte du Parti socialiste actuellement en discussion « Education et formation pour l'égalité ».

### *Des établissements scolaires en symbiose avec leur environnement*

Tous les établissements sont connectés en haut débit et équipés de tableaux numériques interactifs<sup>14</sup> et sont reliés à leur environnement qui peut être local, national, européen et mondial. La communauté scolaire est soudée et participe pleinement aux différents projets de l'établissement scolaire. Les chefs d'établissement dominent l'outil informatique et en font un bon usage dans la gestion et la communication au sein de leur établissement. Ils sont formés à leur nouveau métier. Des liens plus étroits sont noués avec l'environnement culturel, social et sportif, les collectivités locales et les entreprises. Une réelle autonomie est donnée, en termes de dotation, aux établissements qui pourront disposer librement de 30 à 50 % de leurs moyens horaires pour mettre en œuvre leurs projets. Les établissements ont également la liberté de proposer des postes à profil pour recruter des enseignants en phase avec leurs projets. Les équipes pédagogiques peuvent sortir du cadre contraignant de la classe, mettre en place des groupes de niveau et assurer des suivis personnalisés des élèves. Les redoublements ne sont plus possibles. Les élèves en difficulté dans telle ou telle matière suivent des stages de remise à niveau. La sectorisation est reconsidérée et un indice de mixité sociale, pour chaque établissement public ou privé, est créé, comme le suggère le projet du Parti socialiste.

---

14. Réussir l'école numérique, rapport déjà cité.



# Les collèges et les lycées de demain

## *L'enseignement secondaire devient équitable et performant*

Le collège n'est plus conçu comme une antichambre du lycée mais forme, avec l'école primaire, un ensemble cohérent qui a la responsabilité de faire acquérir à tous les enfants, au terme du collège, les connaissances et les compétences du socle commun, indispensables à leur insertion dans la société. Les liens entre les lycées et l'enseignement supérieur sont renforcés et permettent à davantage d'étudiants d'acquérir un diplôme. Sont adoptées, au terme d'une large concertation, des nouvelles méthodes qui permettent l'évaluation des enseignants, des chefs d'établissement et des projets d'établissement afin de pouvoir apporter l'aide nécessaire à ceux qui seraient en difficulté et également faire connaître les innovations. Les objectifs fixés par la loi du 23 avril 2005, dans son rapport annexé, et destinés à poursuivre la politique de démocratisation engagé et à respecter les engagements européens pris par la France, sont atteints : 100 % des élèves ont acquis, au terme de leur formation scolaire, un diplôme ou une qualification et 80 % d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat, préparant 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur. Le programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 « Les jours heureux » est enfin réalisé : « La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires. »

## EPILOGUE

Il est toujours permis de rêver. Mais on sait que l'école ne change pas la société. Du moins a-t-elle la responsabilité de préparer à entrer dans la société de demain tous les élèves sans aucune discrimination. L'avenir des collèges et des lycées reste et demeure une affaire politique dont la gauche doit faire sa priorité.